

Communiqué de presse, 28 septembre 2021

La psychiatrie stationnaire enregistre des résultats de mesure positifs

Les séjours dans les cliniques psychiatriques suisses réduisent nettement l'importance des symptômes des patientes et patients, comme le montrent les chiffres de la mesure de la qualité 2020 de l'ANQ publiés à l'instant. Pour la première fois, les séjours d'une durée comprise entre un et sept jours sont également pris en compte dans le relevé national annuel de la qualité. Suite à leur publication transparente, les résultats de mesure sont utilisés par les cliniques participantes pour le développement de leur qualité.

Dans le cadre de la mesure nationale annuelle de la qualité de l'ANQ, l'ampleur de la limitation due à des symptômes physiques et psychiques (importance des symptômes) ainsi que le nombre de mesures limitatives de liberté (MLL) sont relevés à l'admission et à la sortie auprès des patientes et patients admis en psychiatrie stationnaire. En 2020, 100 cliniques de psychiatrie pour adultes et 31 cliniques de psychiatrie d'enfants et d'adolescents ont participé à la mesure. La publication transparente des résultats permet aux cliniques de se comparer à d'autres établissements et de poursuivre le développement de leur qualité.

Légère hausse des valeurs d'admission en psychiatrie pour adultes

L'importance des symptômes des patientes et patients entre l'admission et la sortie diminue en moyenne dans toutes les cliniques, ce qui confirme l'efficacité des traitements psychiatriques. La tendance à une légère hausse des valeurs d'admission se poursuit en 2020. Par rapport à l'année précédente, la proportion de cas avec au moins une MLL a augmenté d'un point de pourcentage pour atteindre 8,7%. Etant donné que les isolements involontaires pour des raisons infectieuses/somatiques sont également inclus dans les données des MLL, la pandémie de coronavirus peut avoir contribué à cette augmentation. La proportion de cas avec au moins une MLL s'élève à 10,3% dans les cliniques de soins aigus et de premier recours, à 1% dans les cliniques spécialisées, à 0% dans les cliniques spécialisées dans le traitement des troubles liés aux addictions et à 32,2% dans les cliniques de psychiatrie forensique accueillant des patientes et patients en exécution de peines ou de mesures.

Moins de mesures limitatives de liberté en psychiatrie d'enfants et d'adolescents

L'importance des symptômes en psychiatrie d'enfants et d'adolescents présente une évolution similaire : dans toutes les cliniques, l'importance des symptômes diminue pendant le traitement psychiatrique et la tendance à une légère hausse des valeurs d'admission se poursuit. En revanche, la proportion de cas avec au moins une MLL a encore diminué par rapport à l'année précédente pour atteindre 7,9%.



Dorénavant, les courts séjours sont également pris en compte

Jusqu'à fin 2019, seuls les séjours cliniques de sept jours ou plus étaient inclus dans les mesures nationales de la qualité. À partir de l'année de mesure 2020, celles-ci intègrent aussi les traitements cliniques d'une durée comprise entre un et sept jours. La base de données de la psychiatrie pour adultes et de la psychiatrie d'enfants et d'adolescents est ainsi élargie, et les résultats pourront gagner en importance.

Les rapports comparatifs nationaux décrivent en détail les résultats des mesures. Les nouvelles infographies présentent les principaux résultats sous forme graphique sur une seule page. Les résultats transparents de chaque clinique sont disponibles sur le portail web de l'ANQ.

Ne convient pas à l'établissement de classements des hôpitaux/cliniques.

Aucun classement sérieux ne peut être établi à partir des résultats de mesure de l'ANQ. Chaque résultat ne représente qu'un seul aspect de la qualité et ne permet pas de tirer des conclusions sur la qualité globale d'un hôpital/d'une clinique. Les classements établis à partir des résultats de plusieurs mesures de l'ANQ ne sont pas non plus justifiables.

Rapports avec graphiques et résumés sous forme d'infographies

[Cliniques de soins aigus et de premier recours](#)

[Cliniques spécialisées](#)

[Cliniques spécialisées dans le traitement des troubles liés aux addictions](#)

[Cliniques de psychiatrie forensique](#)

[Cliniques de psychiatrie d'enfants et d'adolescents](#)

Contact

Stefan Nydegger, responsable Psychiatrie

Tél. 031 511 38 47, stefan.nydegger@anq.ch

L'ANQ promeut la qualité dans les hôpitaux et les cliniques

L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) coordonne et réalise des mesures de la qualité dans le domaine des soins aigus, de la réadaptation et de la psychiatrie. Les résultats permettent d'effectuer des comparaisons transparentes au niveau national, à partir desquelles les hôpitaux et les cliniques peuvent développer des mesures ciblées pour améliorer leur qualité. Les membres de l'ANQ sont l'Association faitière des hôpitaux H+, santésuisse, curafutura, les assurances sociales fédérales, les cantons et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé. La loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) constitue la base des activités à but non lucratif de l'association.

Plus d'informations : anq.ch